

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU

COMMUNE D'ENDOM

B.P 12 Endom-Cameroun  
Tél. /Fax: 22 30 50 16 / 99 98 52 91



CENTER REGION

NYONG AND MFOUMOU DIVISION

ENDOM COUNCIL

Po Box : 12 Endom-Cameroun  
Tel. /Fax: 22 30 50 16 / 99 98 52 91

## DECISION N° MD 43 /D/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CAB/2024 DU 25 AVR 2024

### Portant annulation de l'Appel d'Offres national ouvert

N° 014 /AONO/C.END/MAIRE/CIPM/2023/DU 14 juillet 2023

RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE  
A SYSTEME DE POMPAGE SOLAIRE AU CMA DE LA COMMUNE D'ENDOM

### LE MAIRE

- Vu la constitution de la République du Cameroun ;  
Vu La Loi N°2023/019 du 19 décembre 2023 portant Loi des Finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2024 ;  
Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019/2004 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisés  
Vu le décret n°93/322 du 25 Novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial  
Vu le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018, Portant Code des Marchés Publics  
Vu le décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;  
Vu l'Arrêté n°000326/A/MINDEVEL/DCTD du 18 Mars 2020 constatant l'élection de **Monsieur BEKOLO ESSAMA René AUGUSTE** comme Maire de la Commune d'Endom à l'issue du scrutin Municipal du 09 février 2020 ;  
Vu la Circulaire N°026/C/MINFI du 29 décembre 2023 du Ministre des Finances portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités publiques, pour l'Exercice 2024 ;  
Vu Dossier d'Appel d'Offres National ouvert N°014/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 du 14 juillet 2023 relatif aux **travaux de construction d'une adduction d'eau potable à système de pompage solaire au CMA de la Commune d'Endom** ;  
Vu la lettre N°01517-24/L/MINMAP/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/Nmg du 28 mars 2024 ;

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : l'Appel d'Offres National ouvert N°014/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 du 14 juillet 2023 relatif aux **travaux de construction d'une adduction d'eau potable à système de pompage solaire au CMA de la Commune d'Endom pour un montant TTC de 30.100.000 FCFA (trente millions cent mille francs)** est annulé conformément aux dispositions de l'Article 102 du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

**Article 2 :** la présente décision sera publiée par insertion au Journal des Marchés Publics de l'Organisme chargé de la régulation des marchés publics./-

#### Ampliations :

- MINMAP
- ARMP
- MINSANTE
- PREFET N/M
- PDT/CIPM
- AFFICHAGE

